L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 AVRIL 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

E. F. WEISSE & Cie. PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 26 AVRIL.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la quatrième page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. de Fériet—à la bourse des Négociants et des Encanteurs, terrains de six pour bâtir, dans les rues des Ursulines, de l'Hôpital, entre Broad et Prieur, plusieurs terrains [illegible]—Une [illegible] résidence en briques et à étage, rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse.—Une maison de [illegible] à trois étages, en briques, No 73, du Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

Par D. E. Morphy—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, St-Jean et Commune. Et à 11 heures du matin, à l'encoignure St-Louis, [illegible].

Par C. E. Girardey—à 11 heures, à [illegible], rue Calliope, [illegible] balles de coton.

Par Montgomery & Bro—à leur salle d'encan, un assortiment général de meubles. [illegible] rue Gravier, [illegible] et le trait, [illegible] et 10 heures, en débarquement [illegible] un lot de [illegible].

Par R. Gutierrez—Les installations, bateaux, &c., [illegible] Tchoupitoulas.

Par [illegible]—à l'encan, sur la Levée, au [illegible] Troisième District, en débarquement du navire Atlantic, de Bordeaux, 276 barriques [illegible], 165 barriques vin de Narbonne [illegible]. Aussi vin blanc en caisse.

Par S. Guionnet—à 11 heures à Alger, sur l'ancienne vacherie de Dubuisson, les vaches, chevaux, [illegible] &c., d'une vacherie.

Par E. Roger & Co—Nos 45 & 47 rue Vieille-Levée, [illegible] de liqueurs, cordiaux et bouteilles.

Par C. Valeton, aux Nos 29 et 31, de la rue Conti—un assortiment de distillerie, pompes, cuves, &c.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres, grande vente sans réserve de marchandises sèches, et 250 [illegible] de calmel.

Par Fontal [illegible]—dans leur salle d'encan, entre Douane et [illegible] de la Bourse, pantalons, objets de fantaisie, bijouterie, &c.

Par J. P. [illegible]—au No 35 de la rue Gravier, [illegible] riz, &c.

Par [illegible] & Martin—habillements de saison, [illegible] chapeaux de voyage, &c., sans réserve.

L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan de vin de Bordeaux et de liqueurs vin rouge qui auront lieu aujourd'hui, à 11 heures A. M. [illegible] P. M., sur la Levée, vis-à-vis la rue Esplanade, Troisième District et en débarquement du navire Atlantic, arrivé de Bordeaux, par Bernardo Turpin, encanteur.

Grandes ventes, sans réserve, de marchandises étrangères et du pays—Les marchands de la ville et de la campagne se rappelleront que MM. Vincent & Co, encanteurs, font une grande vente de marchandises sèches, ce matin, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres. Ces marchandises ont été importées directement de l'Europe et du Nord et composent le plus grand choix de la saison.

Installations, drogues, &c.—Aujourd'hui, à 10 1/2 heures du matin, René Gutierrez, encanteur, vendra à la pharmacie E. Jourdan, au coin des rues Hatchez et Tchoupitoulas, toutes les installations, [illegible] balances, vases, pots, drogues, &c. Voir aux annonces.

Arrivage du New York.—Le vapeur Montrery, parti de New York le 14, sous les ordres du capitaine Whitman, avec malle et passagers, est arrivé hier, [illegible] heure. Le capitaine rapporte qu'il y a eu du gros temps pendant tout le trajet. Le Monterey est venu avec un gros fret et un certain nombre de passagers dont on trouvera la liste dans notre partie anglaise.

Les candidatures démocratiques.

Nos lecteurs ont dû voir par le compte-rendu que nous avons publié hier de la dernière séance de la Convention, dite des Ouvriers, qu'une scission s'était opérée parmi les délégués. Le retrait de la candidature du général Hays a indisposé les délégués démocrates qui ont suivi l'exemple du capitaine Kilmartin et se sont retirés. Il reste bien encore sur la liste des candidats de la Convention quelques démocrates fourvoyés, mais la plupart des candidats ont des antécédents politiques qui sont loin d'être des titres au suffrage des électeurs démocrates, ouvriers ou non. Les lignes de démarcation entre les deux listes rivales ont donc bien tranchées, et les deux noms placés où tête de ces listes indiquent clairement deux partis opposés.

Nous n'hésitons pas à nous ranger du côté des candidatures de la démocratie nationale, d'abord à cause de nos préférences politiques pour le parti, et, ensuite, à cause de l'excellence des choix faits par la Convention démocratique. Il y a eu, dans la dernière élection, beaucoup de votes frauduleux d'une part et beaucoup d'abstentions de l'autre. C'est à ces deux causes qu'a dû être dû le faible majorité obtenue par les candidats démocrates élus et la défaite de quelques autres. Dans l'élection de mai il n'y aura à craindre ni l'influence illégitime d'une police liée par un serment imposé, ni l'abstention d'un grand nombre de bons citoyens, motivée par quelques choix regrettables dans la désignation des candidats.

La démocratie nationale de la Nouvelle-Orléans va pouvoir sous la protection d'une administration municipale élue par le peuple, faire librement le dénombrement de ses forces. Il faut que cette manifestation soit significative, et prouve à des adversaires qui, sans se laisser décourager par deux défaites, se sont sérieusement de la puissance de la charge pour un nouveau jour, que le peuple de la Nouvelle-Orléans ne reconnaît qu'un seul parti comme représentant, dans les circonstances actuelles, ses droits et ses intérêts — je que c'est la démocratie nationale.

Avec une liste de candidats telle que celle qui est présentée aux électeurs, il y a lieu de compter, non seulement sur une immense majorité, mais encore sur un vote imposant. En tête de la liste est le nom justement populaire du général Harry T. Hays qui se recommande de lui-même aux sympathies de tous. Puis viennent les noms du docteur Chas Delery, aussi estimable citoyen que médecin distingué et consciencieux, de M. Ch. Lusenberg, avocat recommandable. Comme greffiers de cour on propose à la ratification du public MM. N. Trépagnier et J. V. Gourdain, il est inutile de toute la population créole et si capables de dignement remplir ces fonctions, et MM. D. C. Byerly, E. C. Bond, Louis Power et Wm Weeber, non moins populaires parmi la population anglo-saxonne. Les autres candidats ont également des titres à la confiance des électeurs et ces derniers peuvent voter la liste entière sans avoir à faire de compromis avec leur conscience.

Il y a certainement sur la liste rivale des noms personnellement recommandables, mais leur affiliation politique avec quelques candidats considérés comme opposés aux principes du parti démocrate, doit les faire écarter. Considérée en bloc la liste démocratique est d'ailleurs supérieure à la liste opposée par le talent et la popularité des noms qui y figurent.

En dehors des deux listes signalées, il y a quelques candidatures indépendantes mises en avant. Mais, comme l'ont démontré les dernières élections, ces candidatures n'ont aucune chance de réussir, quel que soit le mérite personnel des candidats. Nous les considérons donc comme une diversion fâcheuse, lorsqu'il y a deux partis en présence. Dans un temps de crise comme celui que nous traversons, il est bon qu'il y ait unité d'action entre tous ceux qui ont la même cause à défendre. Il faut que dans cette élection, la démocratie créole et [illegible] qui dans les rues du régime de 1864, [illegible] et les conservateurs, entre ceux qui veulent [illegible] la réunion et ceux qui veulent la restauration complète de l'Union. Nous ne voyons pas, en réalité, l'existence de ce parti, mais il y a quelques individualités qui cherchent à constituer une opposition, sous quelque nom que ce soit, pour satisfaire leurs ambitions personnelles. C'est cette ambition que tous les bons citoyens devront déjouer, par un vote d'ensemble en faveur des candidats de la démocratie nationale.

Départ de M. Fauconnet.—M. Eug. Fauconnet, l'ancien gérant du consulat de France, doit s'embarquer samedi, avec toute sa famille, à bord du steamer anglais Alabama, de la ligne de Liverpool. Pendant trois années de crise, M. Fauconnet a rempli avec un zèle et une activité qui ne se sont jamais démentis, la difficile mission de défendre les intérêts de ses nationaux et de faire respecter la dignité du pavillon. Il a été infatigable dans ses démarches pour faire rendre justice aux nombreux Français, qui ont eu à faire valoir des réclamations. [illegible] Il a su à lutter. Les résidants français de la Nouvelle-Orléans garderont un souvenir reconnaissant de ses efforts et de l'empressement et de l'affabilité avec lesquels il était toujours prêt à les accueillir. M. Fauconnet se rend en France, et nous espérons qu'il recevra du gouvernement la juste récompense des services rendus, et au zèle et à l'intelligence dont il a fait preuve dans les temps difficiles qui ont marqué son passage au consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Arrivée du City of Boston.
NOUVELLES D'EUROPE DU 12.
La difficulté Austro-Prussienne.
Elle devient plus menaçante.
LA PRUSSE ARRÊTE SES ARMEMENTS.
Elle refuse de les suspendre.
Le coton à Liverpool.
Genre marché.
Le comité de reconstruction.
DIVERGENCE D'OPINION.
Marché à New-York.
Les cotons [illegible].
[illegible]

Vicksburg, 25—A gagné [illegible] le White Cloud qui a passé à 10 heures, hier soir; le David White a passé [illegible] h. [illegible] descendant; et l'Olive Branch à 3 h. A. M. Le fleuve monte lentement.

Louisville, 25—Tabac. [illegible] 216 boucauts aux pleins prix, farine [illegible], superfine $7 50, maïs 53, blanc 63, avoine 45, porc excité à $27, bacon 13 1/4, côtés [illegible], jambons au sucre 22 cts, whisky, $2 22, saindoux 18 1/2.

St-Louis, 25—Coton plat [illegible] sans changement; maïs moins ferme; [illegible] lourds et plus faible; porc $27 25; saindoux sans changement.

Cincinnati, 25—Farine et [illegible] sans changement; whisky $2 22 provisions en hausse; porc $27; saindoux 19; viande [illegible] 15 1/2; bacon en hausse de 1/4 c; [illegible] languissantes et sans changement.

New-York, 25 — Le steamer City of Boston parti de Liverpool le 11 et de Queenstown le 12 est arrivé.

Les difficultés entre l'Autriche et la Prusse sont toujours menaçantes. On assure que la Prusse refuse décidément de retirer son ordre pour la mobilisation de dix corps d'armée.

Liverpool, 11—Les ventes de coton des trois derniers jours ont été de 16,000 balles dont 4500 pour la spéculation, à une baisse de deux pences ou de 4 cents, et même à une baisse plus forte en quelques cas. Depuis mardi le marché a été fort inactif.

Liverpool, 12 avril.—Les ventes de coton, aujourd'hui, jeudi, se sont élevées à 7,000 balles à une baisse de 1/2 d.

Middling uplands 16 1/2 d. [illegible] une pandque dans le marché.

Les marchés de Manchester sont lourds et à la baisse.

Les céréales sont plus fermes—Farine calme et ferme; blé plus ferme; [illegible]; maïs 26s 6d à 27s 6d.

Provisions inactives—Bœuf languissant—Porc et bacon, soutenus; saindoux inactif; [illegible] 73s.

Londres, 12. 5. 20. 71 5/8 à 72; Consolidés 86 1/8 et 86 1/4.

Washington, 25—Un bill imposant un droit de 20 pour cent ad valorem sur les bestiaux de tous genre venant de pays étrangers.

Ont été adoptées des résolutions invitant le Président à communiquer à la Chambre toutes les mesures prises au sujet de la dette confédérée, comme sous le nom d'emprunt coton ou en titres dettes confédérées.

Le bruit court que le comité de reconstruction n'a pu s'accorder pour faire un rapport.

New York, 25.—Le coton est en baisse à la clôture, de 35 à 36. Farine en baisse de 10 c. Sucre plus actif à 10 1/2 c. Porc $26 62 1/2. Argent fictile à 5 pour cent. Sterling 107 3/8. Or 127 1/2 fonds fermes.

Washington, 25.—Chambre—Le bill du chemin de Pacifique du Nord a été discuté assez longuement, mais on n'a pas voté.

(Autre Dépêche.)

New-York, 25 avril—Une dépêche de Washington au Times dit qu'un bill devant inévitablement être probablement sera adopté, demain avec les abolitions suivantes: [illegible] change et de [illegible] 3 cents sur $100 [illegible].

Le Président a nommé aujourd'hui de revenu de l'intérieur en Virginie des personnes ayant prêté le serment d'épreuve. [illegible] sont maintenant remplies.

Plusieurs agents de réclamations ont été interdits dans ce département pour cause de pratiques frauduleuses. On ne publie pas leurs noms pour des raisons de prudence.

New-York, 25—Le gouvernement a mis en vente le chemin de fer militaire du Texas, allant de Santiago au Rio Grande.

L'acquéreur devra transporter les troupes dans le Texas aux [illegible] sur le chemin central de New-York.

L'orateur Colfax pense que le Congrès ne pourra s'ajourner avant juillet.

Le secrétaire du Trésor va examiner la proposition de lancer sur le marché un emprunt de 5 p 0/0 à long terme.

Il n'est pas vrai que le comité de reconstruction se soit mis d'accord sur une proposition.

Une correspondance de la dépêche dit que le conseil législatif du Mississipi [illegible] et de l'Arkansas [illegible] rapport que l'industrie à [illegible] affranchis ont été un grande [illegible] qu'ils ont dans les états militaires. [illegible].

Mr Morton Peto et [illegible], capitalistes anglais, ont envoyé [illegible] contribution de £30 pour le [illegible] affranchis des Etats du Sud.

Le colonel J. B. Kinsman, membre de l'état-major du général Butler, a été envoyé au Texas, pour faire un rapport sur les opérations du Bureau des affranchis dans cet Etat.

Cincinnati, 25.—Une dépêche de Memphis dit que les bouilleurs du steamer Jas. Raymond ont fait explosion hier, près de l'île No 40. Ses passagers ont été recueillis par le steamer Tennessee et conduits à Memphis.

Washington, 25.—Au [illegible] le bill de défaite des impressions publiques, [illegible] a passé.

New-York, 25.—Des hôpitaux pour les cholériques ont été établis en divers quartiers de cette ville. Nul cas nouveau [illegible] n'a été révélé. On a rapporté 10 cas de choléra à bord du steamer Illinois. Deux personnes sont mortes.

Washington, 25 avril.—Le Président a nommé Wade Hampton, un parent du général confédéré de ce nom, maître de poste à Pittsburg, à la place d'un radical.

New-York, 25 avril, 12 m. — Coton inactif à 35 c.

Or, 126 3/8.

Nouvelles du Mexique

(Par la voie du Rio-Grande.)

Nous remarquons que le Times de cette ville, étant beaucoup, à ce qu'il paraît, le monopole des nouvelles anti-impériales [illegible] arriver des bords du Rio-Grande, [illegible] jamais, à chaque arrivage de Brazos ou de Galveston, de nous donner une colonne et compact deux colonnes de ces sortes de nouvelles qui sont pour la plupart l'œuvre de l'imagination de ces correspondants.

Ainsi, dans son numéro d'hier matin, le Times contenait une lettre de Brownsville, datée du 11 avril, disant qu'on avait reçu des correspondances d'après lesquelles il fallait conclure que l'avant-garde de l'expédition Mejia, forte de 536 hommes, escortant un convoi allant au camp, avait eu une affaire avec la brigade du colonel Servando Canales, et avait perdu 350 hommes. La victoire des républicains aurait été complète et 100 pauvres diables auraient échappé avec beaucoup de peine. [illegible] auraient été laissés morts sur le champ de bataille, et quantité de [illegible].

C'est alors que le général Mejia aurait été appelé au secours de la colonne [illegible]; mais le convoi [illegible] grand effort, aux [illegible] [illegible] du 12 et du 13 le retour aux journaux de Matamoros et de Brownsville [illegible].

Aujourd'hui nous pouvons [illegible] que les deux numéros, des 14 et 15 avril, du Courrier du Rio-Grande, ne disent pas un mot de toutes ces prouesses de guérillas [illegible]. [illegible].

Matamoros—Le bruit court hier à Matamoros, [illegible].

[illegible]

Le général Olvera [illegible].

Ce qu'il y a de certain, c'est que à Matamoros, on ne se laissera pas intimider par les bruits ridicules qui circulent; les mesures qui ont été prises assurent la plus complète sécurité à cette ville.

Les milices continuent leur service ordinaire.

On rapporte que des prisonniers sont arrivés à Matamoros, escortés par des lanciers du colonel Ortiz, de l'armée impériale.

(Courrier du 14.)

Les libéraux ne semblent pas avoir abandonné encore leur projet d'attaque contre cette ville. Ils ont établi des pontons au-dessus des fortifications afin de faciliter leurs communications avec notre rive. Mais il ne paraît pas y avoir beaucoup d'entrain, et il n'y a plus chez eux cet enthousiasme d'autrefois. Le proverbe français qui dit: « chat échaudé craint l'eau froide, » est bien vrai dans ce cas.

Dans l'intérieur de la place, on fait toujours bonne garde. Hier soir on a tiré quelques coups de canon;—on jetait de la poudre aux moineaux. Ils se sont bien gardés de se laisser atteindre.

Le général Mejia est rentré après avoir réussi dans ses projets. Quoiqu'on en ai dit, il n'a reçu ni la moindre égratignure, ni perdu un seul homme dans son expédition.

(C. du 15.)

Quant à la dépêche de San Francisco, qui rapporte une grande victoire des généraux Corona et Rubi sur l'armée française forte de 1,400 hommes et que le même journal le Times étale complaisamment dans ses colonnes. Voici ce qu'en dit le Courrier des Etats-Unis:

Une ridicule dépêche de San Francisco annonce que quinze cents Français ont été battus près de Mazatlan par Corona, et qu'ils ont éprouvé une perte de sept cents tués et de trois cent cinquante blessés. Comme il n'y a que 200 Français à Mazatlan, qui ont pour consigne de ne pas sortir de la ville, laquelle est très bien fortifiée et sous les canons de navires de guerre, le télégramme californien doit être rangé dans la catégorie des stupides canards de ce genre qu'on nous sert de temps en temps.

Assassinat—Hier matin un jeune Mexicain, âgé d'environ 25 ans, nommé Modesto Valdez, a été trouvé assassiné à environ un mille au-dessus de Brownsville.— Il avait quitté cette ville la veille au soir pour se rendre au rancho de dona Stephana et c'est en revenant qu'il a été tué.—Les assassins ont pris son cheval, sa riche selle plaquée d'argent et tout ce qu'il avait en sa possession. Tout récemment, Valdez occupait un emploi à la douane de Matamoros.

(C. du 15.)

IMMIGRATION A CORDOVA.

Les réflexions suivantes de l'Ere Nouvelle, feuille impérialiste publiée à Mexico, corrobore ce que l'ex-général confédéré Early a dit dans une lettre adressée au Daily News de New-York, relativement à la difficulté pour les immigrants de se procurer des terres au Mexique, et même dans le canton de Cordova, canton devenu fameux par les établissements qui y ont fondés déjà plusieurs réfugiés distingués des armées du Sud:

On nous signale de Cordova un état de choses qui appelle toute la sollicitude du gouvernement en même temps que son intervention active et immédiate.

Attirés par les promesses que M. Maury a fait répandre aux Etats-Unis, les immigrants arrivent en masse, dans la conviction que des terres disponibles les attendent, et que les agents du gouvernement sont là pour les installer. Au lieu de cela, ils se trouvent livrés à eux-mêmes, en face de propriétaires dont les exigences deviennent chaque jour plus exorbitantes.

La conséquence est que tous ceux qui peuvent le faire reprennent la route des Etats-Unis, où ils vont porter ces fâcheux renseignements. La semaine dernière, on a vu repartir ainsi un groupe de cinquante colons, qui forment l'avant-garde de huit à dix mille personnes, presque toutes dans une position aisée.

D'autres, n'ayant plus les moyens de regagner leur pays, restent forcément à Cordova, y épuisent leurs dernières ressources et préparent au pays une charge de plus au lieu du travail fécond qu'ils apportaient.

Un prompt remède est nécessaire, si l'on ne veut voir avorter l'œuvre si heureusement commencée par la colonisation. Il ne s'agit ici d'aucun sacrifice à faire, mais simplement d'un peu d'entente et d'activité administrative à déployer. Les immigrants ne demandent que des terres et la possibilité de travailler. Ne pas le leur procurer serait à la fois un manque de parole et une faute contre les intérêts les plus essentiels du pays.

Bureau d'Immigration.—Nous publions plus loin le texte de la loi qui crée le Bureau d'Immigration, et nous croyons devoir y appeler l'attention de nos lecteurs.

Théatre de l'Opéra.—Pour le bénéfice de la Société des Secours Mutuels des Artistes Dramatiques, la troupe française donnera ce soir, Le Bossu, drame en 5 actes et 10 tableaux de MM. Paul Féval et Anicet Bourgeois. Le public est prévenu que cette représentation est irrévocablement la dernière, c'est-à-dire la représentation de clôture, la représentation d'adieu. Nous n'avons pas besoin d'en dire davantage. Ce mot de clôture ne peut manquer d'attirer la foule, lors même que le Bossu à lui seul ne suffirait pas.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour de District.—Sur motion de l'avocat de district Fuller un nol. pros. a été enregistré hier en faveur de John Mosey, accusé d'assaut et batterie, et le prévenu a été relevé de caution.

Les autres affaires devant la Cour seront continuées.

Cour du Recorder Gastinel.—Samuel Thompson a été hier requis de payer $10 ou d'aller passer vingt jours en prison, pour avoir porté un revolver caché; et John Dougherty, accusé par Jacob Linden d'assaut et batterie, à $10 ou à quinze jours de prison.

Quelques douzaines de nègres et de négresses, accusés de s'être soulés, d'avoir dansé dans les rues et d'avoir résisté à la police agissant dans l'exercice de ses devoirs, ont été condamnés à $5 d'amende ou à cinq jours de prison. Total des amendes $150.

Al. Williams, h. d. c., a été envoyé en prison pour avoir vendu une montre d'or et une chaîne qu'il savait qui ne lui étaient pas à lui.

Marianne Hudson a été envoyée au work-house pour trente jours, pour s'être trouvée d'être mise dans l'impossibilité totale de se conduire; et Sarah Fisher, pour quatre-vingt-dix jours, pour s'être livrée à un excès de boissons dépassant toute borne.

Le capitaine George M. Pierce a été forcé de donner caution pour répondre à l'accusation d'Owen Duffy qui se plaint d'avoir été attaqué par lui avec des instruments dangereux.

Cour du Recorder Ahern.—P. Guinan, accusé par C. Milieu, d'avoir obtenu de l'argent, des cigares et de la liqueur sous de faux prétextes, a été condamné hier à une amende de $10 ou à 30 jours de prison.

Deux h. d. c., G. Jones et J. Harding, ont été condamnés à $5 ou à 10 jours de prison pour avoir donné de faux signaux d'alarme avec un bâton dont ils frappaient la banquette.

Le recorder a disposé des affaires suivantes par des amendes, emprisonnements ou réclusion à la maison de travail:

Pat Kennedy, pour ivrognerie et vagabondage; Dan Monaghan, J. Copeland et Thomas, pour ivrognerie; John Hopkins, comme dangereux, suspect et vagabond; W. Newton, h. d. c., pour les mêmes délits et pour avoir insulté un officier de police; F. Newcombe, F. Young, E. Hornby et Mary Ford, pour batterie; Armstead, Ormsby et Henry Edward, h. d. c., et John Lee, Ben Hawkins, Mary Washington et Louisa Louis, pour violation d'ordonnance.

John Williams, le drayman, h. d. c., accusé d'avoir volé 13 balles de coton, expédiées par le gén. Higgins à MM. Cummings et Brown, de cette ville; et Mayty, accusé d'avoir recélé ce coton, et T. W. Carpenter, accusé de complicité ont tous été mis sous caution pour comparaître devant la Première Cour de District.

Homicide.—Un nommé Samuel Lewis a été tué hier par John Cloud, dans une altercation, survenue à l'angle des rues Jalla et Locust. Cloud n'a pas nié le fait et on le croit sujet à des accès de démence. Il a dit, au moment où il a été arrêté, que Lewis avait été trop intime avec sa femme; qu'il avait été souvent insulté par lui, et qu'il avait été abordé par lui, hier, pendant qu'il travaillait au bassin; que lui Cloud lui avait dit de s'en aller l'appelant un enfant de C. et qu'à ce mot Lewis avait tiré un couteau, menaçant de l'en frapper; qu'il tâcha de battre en retraite, mais que, forcé de se défendre, il lui avait lancé à la tête une herminette, et qu'il était mort du coup.

Des citoyens, l'ayant entendu parler ainsi, l'ont arrêté. Sa déclaration est corroborée par le témoignage d'un petit garçon nommé John Schneider qui était présent. Cloud passe pour être un homme honnête et bon travailleur.

Filouterie.—John Lewis, h. d. c., a été arrêté hier dans le Premier District, pour avoir commis une filouterie au préjudice de V. Bossé.

Vol.—Alfred Louis, h. d. c., a été arrêté hier dans le Premier District sur la prévention d'avoir volé à Hercules Johnson, aussi h. d. c., la somme de $10 et un pantalon. Il avait sur lui un revolver.

Amanda Lewis et Fanny Wilson, toutes deux f. d. c., accusées par P. Brisa d'avoir volé du coton, du fer et des cordes, ont été condamnées au corps de garde.

Cour du Recorder Luthen—Ben Joseph, B. Brown et Hy Thomas Young ont été envoyés au work house où ils passeront 30 jours pour avoir volé des poules.

M. et Mme Cohran ont été accusés de complicité dans l'assassinat de Martin Lynch et auront à y répondre.

John Donahue comme suspect, a été envoyé au work house pour 90 jours.

Charles Imbers, conducteur de cabriolet, accusé d'avoir volé $100 en or à Pierre N. Edenne, étranger dans cette ville, a été envoyé devant la Ire Cour de District.

Cour du Recorder Vennard—Peter Lastewart a été condamné hier à $25 ou à 30 jours de prison pour avoir montré sa personne dans une tenue indécente devant l'école des filles de la rue Chesnut.

Fortement suspects—Dan Sullivan et John M. Carthy ont été arrêtés hier par le sergent Graham et l'officier spécial de police Howard sur l'accusation de n'avoir aucune occupation honnête pour vivre, de ne pouvoir rendre compte de leur conduite et d'être dangereux et suspects. Ces soupçons sont fondés sur le fait qu'un inspecteur de voleur par effraction et un lot d'outils volés, l'un marqué « Gould » et une clé de coffre-fort No 13,335 ont été trouvés dans leur chambre, à l'encoignure des rues Galvez et Gravier, 1er District.

Explosion sur chemin de fer.—Le correspondant [illegible] à l'occasion d'une explosion de locomotive sur le chemin de fer de Jackson, qui a eu lieu le [illegible] près de la station Amite à 70 milles de la ville et qui a causé la mort au colonel Henry [illegible], conducteur du train.

Le jury d'enquête blâme la compagnie du chemin de fer d'avoir employé comme mécanicien un homme qui n'entendait rien à ce métier.

LOIS DE LA LOUISIANE.

[No 165.]

ACTE

ORGANISANT UN BUREAU D'IMMIGRATION PRESCRIVANT LES DEVOIRS DE SES MEMBRES ET POURVOYANT A LEURS DÉPENSES.

Section 1—Le sénat et la chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, décrètent: Il sera, en vertu du présent, établi en la ville de la Nouvelle-Orléans un bureau ayant pour but d'encourager l'immigration dans l'Etat de la Louisiane, en répandant, à l'extérieur, les renseignements utiles, en protégeant et assistant les immigrants qui pourraient venir s'y établir.

Sec. 2—Décrètent de plus: Le bureau, que crée la première section de cet acte, sera placé sous la direction d'un chef possédant la qualité de citoyen de l'Etat de la Louisiane.

Sec. 3—Décrètent de plus: Le gouverneur nommera, de l'avis et du consentement du sénat, le chef de ce bureau d'immigration pour un terme de deux ans. Ses appointements seront de trois mille cinq cents piastres par année, payables par trimestre au trésor de l'Etat, à présentation de son propre mandat approuvé par l'auditeur des comptes publics.

Sec. 4—Décrètent de plus: Le chef du bureau d'immigration devra rassembler et faire publier, en anglais, en français, en allemand, et en toute autre langue dans laquelle une publication lui paraîtrait utile, tous les renseignements statistiques qui démontrent les avantages que le sol, le climat et les productions de la Louisiane offrent à l'entreprise de l'immigrant; il fera publier et distribuer à l'extérieur, dans les langues susdites et dans toutes celles qu'il désignera, le texte de cet acte de la législature ainsi que les autres lois relatives à l'encouragement de l'immigration et à la protection de l'immigration.

Le chef du bureau pourra nommer des agents pour les pays étrangers, au nombre de cinq au plus, et recevant des appointements qui n'excéderont point une somme de cinq cents piastres par an; aider tout émigrant des pays étrangers qui désire s'établir en Louisiane, de ses conseils et renseignements dans les engagements qu'il pourrait stipuler pour les moyens publics de transport; amener à la Nouvelle-Orléans, au meilleur marché possible, pour les frais de voyage, tout émigrant qui veut y venir, et s'entendre avec les bateaux à vapeur, chemins de fer et autres voies publiques pour transporter à leur destination dans la Louisiane les immigrants, d'une manière convenable, et au moins de frais possibles. Il s'efforcera surtout de renseigner, conseiller et assister les immigrants en Louisiane, de manière à les protéger contre la fraude et les faux renseignements. Il traitera avec une compagnie de bateaux à vapeur afin d'obtenir qu'elle établisse une ligne se composant d'un ou plusieurs bateaux entre la Nouvelle-Orléans et Brême, ou autres ports étrangers fournissant aux Etats-Unis un grand nombre d'immigrants. Il devra faire la visite et l'inspection de tous les navires débarquant à la Nouvelle-Orléans des immigrants; inscrire les noms de ces immigrants, leur âge, lieu de naissance, sexe, profession ou métier et leur destination, dans un registre spécial; porter à la connaissance du bureau général d'immigration des Etats-Unis, en la ville de Washington, tous les faits de violation des lois de l'Union relatives au transport. Il présentera tous les ans, à la Législature de l'Etat, un rapport exhibant le nombre d'immigrants arrivés dans le pays, l'âge, le lieu de naissance, sexe, métier ou profession et destination de ceux qui sont arrivés pendant le cours de l'année, à la Nouvelle-Orléans, et donnant en même temps les renseignements et recommandations qui contribueraient à développer l'immigration dans l'Etat, ainsi qu'un tableau complet des dépenses et opérations du bureau. Il est bien entendu que rien de ce qui est porté en cet acte ne s'interprétera de manière à rendre l'Etat responsable du prix du passage d'aucun émigrant.

Sec. 5—Décrètent de plus: Le chef du bureau pourra employer le nombre nécessaire de commis, pourvu qu'il ne dépasse pas trois; ils recevront chacun quinze cents piastres d'appointement par an.

Sec. 6. Décrètent de plus: La somme de quinze mille piastres est, par le présent, allouée de tous fonds au trésor, non autrement affectés, à l'effet de payer les appointements et frais du chef du bureau d'immigration.

Sec. 6. Décrètent de plus: Cet acte sera exécutoire à partir de son adoption.

(Signé) J. B. ELAM,
Orateur intérimaire de la Chambre des Représentants.

ALBERT VOORHIES,
Lieutenant gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 17 mars 1866.

J. MADISON WELLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
J. H. HARDY,
Secrétaire d'Etat.

POLITIQUE.

La Société Démocratique des Jeunes Gens s'est réunie, hier soir, à sept heures. Le président, M. Fred. N. Ogden, a annoncé le but du meeting: il a parlé de l'importance d'un concert d'action, d'une entente cordiale, et blâmé toute tentative de diviser le Parti Démocrate National.

Le major J. E. Austin a lu les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

[illegible]

Résolu:

I—Nous prenons l'engagement solennel de rester fidèles à la démocratie nationale, comme au palladium de nos espérances futures, [illegible].

II—Nous voyons avec peine que l'on tente d'organiser à la Nouvelle-Orléans un parti opposé à la démocratie, [illegible].

La résolution suivante a été en outre adoptée:

Résolu:

L'Association Nationale Démocratique des Jeunes Gens éprouve une légitime indignation de la défection de ces membres particuliers de parti qui, [illegible] à la Convention Démocratique Nationale, [illegible].

Le meeting s'est ajourné.

FRED. N. OGDEN, Président.
J. E. AUSTIN, Secrétaire.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 25 avril 1866.

Il y a eu mouvement ordinaire, aujourd'hui, sur le marché général, mais le coton a trouvé peu d'acheteurs et était irrégulier. On attend les nouvelles de l'Asia pour savoir à combien se sont élevées les ventes de la semaine à Liverpool.—Quelques centaines de balles se sont vendues à une baisse de 2 cents par livre. Les facteurs ne voulaient pas se soumettre à plus d'un cent de baisse et les acheteurs ne voulaient pas prendre de coton même à 2 cents de moins, plusieurs ordres ayant été contremandés en conséquence.

Le bruit a couru qu'il s'était déclaré une nouvelle baisse de 1 cent à Liverpool, mais on n'y a pas ajouté foi. Cette rumeur a, néanmoins, eu pour effet d'éloigner les acheteurs et de les engager à attendre des avis plus récents.

L'or n'a guère varié. Les opérations embrassent $5,000 à 125 1/2; $5,000 à 125 3/4; $4,000, deux lots de $5,000, $7,000 et $10,000 à 126. Le marché a clos à 125 1/2 à 126, contre 125 3/4 à 126 hier soir.—Le principal vente d'argent a été de $780, en demi piastres américaines, à 117 1/4. Les courtiers donnent 116 à 117 des petites sommes qui leur sont apportées et vendent à 119 à 120. Les piastres mexicaines sont nominales aux cours de l'or.

La quantité de change étranger n'étant pas modérée, les cours se sont maintenus. Les ventes de sterling comprennent 9,000 livres (2,000, 3,000 et 4,000) de bon clear à 133 1/2; 9,000 à 134; 3,000 No 1 à 134 1/2; 5,000 à 134 1/2 à 135; 4,000 de 1re classe à 134 7/8; 5,000 à 135; un petit montant à 107 pour de l'or. On peut coter le marché à 131 1/2 à 132 1/2 les traites commerciales. 133 à 134 le bon clear et 134 1/2 à 134 1/2 et 135 le No 1 1re classe. Dans les francs nous avons remarqué quelques ventes de change de 1re classe, pour remises, à 4 17 1/2, taux de banque. Les francs No 1 sont cotés à 4 22 1/2. Les banques tiennent le sterling à 136.

Le change américain a encore été recherché. Il n'en est très peu offert. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 de prime, mais une d'entre elles a exigé 1/2, et, à la clôture, les autres demandaient autant. Les transactions du dehors embrassent $40,000, à vue, sur New York, à 1/8 de prime, $60,000 (une partie de banques) à 1/8 à 3/16 et $50,000 à 1/4; $20,000, à cinq jours, de vue, sur Boston à 1/8 d'escompte, un peu de change, à dix jours sur New-York, au pair; une somme ordinaire, à soixante jours sur New-York, à 1 d'escompte.

250 actions (50, 100 et 100) de la banque du Canal se sont vendues à $50 50 et 100 à $50; 165 de la banque des Mechanics and Traders à $91 75 et 217 (5, 30, 82 et 100) à $92 50; 70 de la banque du Crescent City à $41 50; 26 de la Compagnie des chemins de fer de la ville à $50; 100 de la banque de la Nlle-Orléans à $41 50. Il ne s'est rien fait dans les bons de la ville, lesquels sont toujours cotés à $90 à $91 les consolidés, $80 à $85 les émissions en faveur des chemins de fer, suivant les coupons.

La principale vente de billets de banques a été $5,000 de la banque de l'Etat de la Louisiane à 88, ce qui est une nouvelle hausse.

Nous cotons maintenant les billets de la banque de la Louisiane à 62 à 63 et 65 à 67 1/2; ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 83 à 87 et 85 à 86; ceux de la banque des Marchands à 85 à 86 et 87 1/2 à 90; ceux des banques de l'Union et du Crescent City à 90 à 92 et 95 à 97 1/2; ceux de la banque de la Nlle-Orléans à 90 à 92 et 95 à 96. Les moins élevés de ces prix sont ceux que donnent les courtiers des petites sommes qui leur sont apportées et, les plus élevés, ceux du marché pour les forts montants. Les billets du Trésor sont encore à 1/4 à 3/4 pour cent de prime sur ceux de la ville.

Son—Les approvisionnements de son sont insuffisants et les prix de cet article ont éprouvé une nouvelle hausse de 5 cts les cent livres.—Ventes à $1 30 les cent livres.

Drèche—Le marché est bien pourvu de drèche et l'article est très calme. La drèche du Canada se vend en détail $1 90 et celle de l'Ouest $1 65 les cent livres.

Porc—La demande de l'article étant bonne et les prix en ayant augmenté dans l'Ouest une hausse de 50 cts le baril s'est opérée dans les taux ici. Il s'est vendu aujourd'hui 400 barils dont 100 de porc mess à $28 50, 50 à $28 62 1/2, 100 à $28 75 et 50 à $29. Un lot de 17 barils de mess prime s'est vendu à $25 le baril. Demande active pour le détail et ventes à $29.

Bacon—En bonne demande à des prix en hausse. Il s'est vendu à des commerçans 207 barriques dont 10 de côtés ribbed à 15 1/4 cts, 20 de côtés désossés à 16 1/4 cts et 177 do, en divers lots à 17 cts. On a offert, mais en vain, 13 1/4 cts pour des épaules. Cet article se vend en détail 13 1/2 c. les côtés désossés 17 cts, les jambons au naturel 18 à 19 cts et les jambons cuits au sucre $1 à 22 1/2 cts par livre.

Viande verte—Les épaules se vendent aisément mais les côtés et les jambons trouvent difficilement preneurs. Les épaules commandent 10 5/8 cts, mais les plats côtés et les jambons s'écoulent à des prix moindres. Un lot de 40,000 livres d'épaules, de côtés et de jambons s'est vendu à des conditions privées.

Saindoux—Il s'en est fait quelque demande pour l'exportation, mais les prix demandés étaient au-dessus des vues des acheteurs. Les dernières ventes se sont opérées à 18 5/8 cts pour le prime en tierçons et en barillet 21 cts. L'article en tierçons se vend en détail 19 cts. Un lot de 115 tierçons s'est vendu à 18 1/4 cts.

Foin—Il n'y a en mains que fort peu de bon foin. Le prime de l'Ouest se vend en lots à $28 à $30 le tonneau.

Whisky—Le whisky rectifié de l'Ouest se vend en détail $2 26 à $2 34 le gallon.

Beurre et fromage—Le beurre de choix du Nord, est rare et en demande, le commun de l'Ouest abonde et est calme. L'approvisionnement de fromage est fort, mais l'article est en demande. Le beurre du Nord se vend de 40 à 62 cts, celui de l'Ouest 20 à 42, le fromage 20 à 23 cts: le Dairy anglais 27 cts.

Divers—Les pommes de terre se vendent $4 à $4 50, les oignons $3 50 à 3 50, les pommes $6 à $9, les haricots $5 à $6 le baril, les œufs $18 à $20 le baril, les poules $11 la douzaine, les oies $13 et les dindes $36.

Frets—Le fret, du cabotage est fort calme et les taux en sont presque nominaux. Le fret pour l'étranger est calme mais ferme. Les taux sont ¾ cent par livre de coton et 30 cents le baril de farine sur vapeurs pour New York, ¾ cent par livre de coton sur vapeurs pour Boston, 1 d sur vapeurs pour Liverpool, 9/16 d à 5/8 d sur voiliers pour Liverpool et 1 1/4 et pour le Havre.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 25 avril 1866.

Coton—Les nouvelles étrangères, reçues hier, ont eu pour effet de porter les facteurs à baisser leurs prix de 1 à 2 cts; mais, malgré cela, les acheteurs ne se sont présentés qu'en fort petit nombre, aussi, les ventes se sont-elles bornées à 600 balles qui ont été prises moyennant la réduction précitée. Les affaires ayant été trop peu d'étendue pour nous permettre d'établir des cotes générales, nous nous abstiendrons de les donner, mais en même temps, nous ferons remarquer que le très tristement low middling s'est vendu à 32 cts, alors même que chez les producteurs, il est très impossible d'en procurer à 37 cts; ce fait accuse naturellement une baisse de 2 cts. Peut-être ne serait-ce pas trop hasarder en cotant le low middling à 34 à 35 cts, mais, nous le répétons, le résultat de nos recherches n'a pas été de nature à nous permettre de donner des cotes exactes. Une dépêche a été reçue par certaine maison d'anglais au jour, annonçant des nouvelles plus récentes que celles reçues de Liverpool et que ces avis auraient annoncé une nouvelle baisse de 1d, sur ce marché, mais, à la clôture, ce bruit a été généralement discrédité.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	69829
Reçu aujourd'hui		967
" précédemment		674468
		675385
		758634
Expédié aujourd'hui		500
" précédemment		601345
		601945
Stock en mains à bord de navires non expédiés		156689

Sucre et mélasse—Il n'y a pas eu d'arrivages de la côte, depuis hier, mais trois chargements de ces articles nous sont venus de Cuba.—Il y a eu moins un fort approvisionnement de sucre et de mélasse tant de la Louisiane que de provenance étrangère, mais ces articles n'éprouvent aucune demande. Les ventes de sucre de la Louisiane se font en détail à 16 cts la livre d'inférieur, 11 à 12 pour le commun à bon commun, 14 à 15 cts pour le fair à fully fair 15 1/4 à 15 1/2 pour le prime et 16 à 16 1/4 pour le choix. Un lot de 10 boucauts s'est vendu à 16 cts. Il ne s'est pas vendu de mélasse.

Produits de l'Ouest et Provisions—Les approvisionnements de maïs suffisent à peine à la demande qui continue à être très active, et les prix du mélangé et du jaune ont éprouvé une nouvelle hausse de 5 cts par boisseau. Les approvisionnements d'avoine et de son sont encore très faibles et le premier de ces deux articles a éprouvé une hausse de 2 cts le boisseau et le deuxième de 5 cts les 100 livres. Le marché aux farines est calme, mais le stock de superfine et d'extra étant faible, les détenteurs de ces qualités sont fermes. Le porc et le bacon sont en demande et leurs prix haussent. Le bacon a haussé de 1/2 et depuis hier, et le porc de 50 cts le baril.

Farine—Le marché est calme mais ferme et le stock de l'extra superfine—la qualité la plus désirable—est faible. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à environ 1000 barils pris par des commerçans aux prix suivants: superfine $8 37 1/2 et $8 50, good extra $11 50 et extra de premier choix $15 le baril.

Maïs—L'article est rare et en demande et les prix tendent à la hausse. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6300 sacs dont 300 de jaune à $1 05; 200 de blanc et jaune $1 07 1/2, 2500 de mélangé et jaune à $1 08, 300, 500, 1000 et 1400 de blanc à $1 10 le boisseau.

Avoine—Les prix de l'avoine ont éprouvé une nouvelle hausse de 2 cts le boisseau à cause de la faiblesse des envois reçus. Les ventes ont embrassé 1000 sacs dont 125 et 200 à 56 cts et 150 et 400 à 60 cts le boisseau.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 25 avril.

Arrivé hier,—32 veaux d'en as, 216 moutons et 33 veaux à lait.

Vendu—[illegible] bœufs de l'Ouest, 158 bœufs du Texas, 40 cochons, 226 moutons, 62 veaux et 16 vaches à lait.

A vendre,—[illegible] bœufs de l'Ouest, 368 bœufs du Texas, 32 veaux d'en as, 1190 cochons, 3654 moutons, et 31 vaches à lait.

117 barils whisky.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu vendredi, 27 avril 1866, à 10 heures du matin, à l'entrepôt Home, rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette—
117 barils whisky.
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

AVIS.
J'AI besoin de quatre Ouvriers de première classe, pour linge d'enfants.
J. F. M. FONDIERE, tailleur
Rue Royale, 201.

Cuisinière.
ON a besoin d'une bonne cuisinière, au No 24 de la rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

Nourrice—Domestique de maison.
ON demande une NOURRICE sans enfant et une domestique de maison.
Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
S'adresser de suite, au No 72, rue des Français.

$25 DE RECOMPENSE.
PERDU le 24 avril, dans un enterrement, de la rue [illegible] à l'église St-Joseph, rue Commune, un MOUCHOIR de POCHE avec les initiales E B ou E D, [illegible]. La personne qui l'a trouvé recevra la susdite récompense en le rapportant au bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres.

PROPOSITIONS CACHETEES.
Pour la fourniture de Bœufs frais et de bœufs sur pied.
Bureau de surveillance, Commissariat des subsistances, 183, rue Julia.

DES propositions cachetées, qui doivent être en duplicata, [illegible].

A. BECKWITH, Brevet Brig.-Gén. et C. S.

Louis & Edouard Janin
AVOCATS A WASHINGTON, D. C.
EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours du District, et devant les différents ministères et devant les comités du Congrès.

Marié, lundi, 23 du courant, devant le révérend Père [illegible] à l'église St-Louis, Mlle JEANNE GEORGINA COLDERC, native de Bordeaux (France) à M. GEORGE JOSSE, de Belgique.

AVIS D'ENTERREMENT.

Les restes d'EUGENE JANIN, du 10e de volontaires de la Louisiane, tué à la seconde bataille de Manassas, le 30 août 1862, seront transportés au cimetière Cypress Grove, de la résidence de son père, rue Conti, No. 82, près Bourbon, AUJOURD'HUI, jeudi, 26 du courant, à quatre heures de l'après-midi.

Les amis du défunt et ceux de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles.

Décédée hier soir à 8 heures et demie, à l'âge de 24 ans, ANAIS PLAISAINCE, née à Donaldsonville, épouse légitime de Joseph Baldo. Ses amis et connaissances et ceux des familles Plaisaince et Baldo, sont priés d'assister au convoi qui aura lieu cette après-midi, à quatre heures et demie précises. Le corps est exposé rue St-Philippe, entre St-Claude et Tremé.

Décédé hier matin à 6 heures vingt minutes P. DUTHIL, né à Castillon, département de la Gironde, France, à l'âge de 58 ans. Les parents, amis et connaissances de son beau fils, Théop. Dubois, des familles Lartigue, Bellanger, Cerrejolles, ainsi que ceux de M. Alexandre Duthil, son frère; de Hector Alibert et Henry Starr, ses neveux; de A. S. Pickard, son beau-frère; sont priés d'assister à son enterrement. Le corps est exposé rue St Pierre No 261, près Claiborne, sa dernière résidence, d'où les restes seront, ce jour, transportés à leur dernière demeure, cette après-midi à 4 heures.

AVIS.
UNE réunion spéciale du Comité Exécutif de Paroisse du Parti Démocrate National aura lieu, CE SOIR, à sept heures, au Mechanics Institute.
L'exactitude est requise, car des affaires importantes seront soumises au comité.
A. DEBBES, Président.

Foire des Dames de la Providence.
CETTE FOIRE dont le produit est destiné à faire bâtir un asile pour les victimes de la guerre, a donné une recette de $4,604 [illegible]. Les dames de la Providence remercient le public [illegible].
C. BARJAC, présidente.

E. RICHARD,
Fabricant de Billards,
160 ....RUE STE-ANNE........ 160.
ETANT sûr le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de grandeur moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, en marbre ou en ardoises et ont les COUSSINS DE KAVANAGH & DECKER, les meilleurs dont on se serve en ce moment.
On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, du cuir à queues, de la craie, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.
Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à
E. RICHARD, Boîte 1714. Bureau de Poste de la Nlle Orléans.

AVIS AUX ELECTEURS DE LA PAROISSE D'ORLEANS.
Bureau Central des Commissaires.
L'ELECTION, pour la Paroisse d'Orléans, aura lieu LUNDI, 7 mai 1866, aux endroits ci-après indiqués sous la direction des Commissaires suivants. Chaque poll sera connu comme suit:

PREMIER DISTRICT
PREMIER PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 12 rue Tchoupitoulas, entre Orange et Rose.
Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 1, rue Hewes, entre Tchoupitoulas et Levée.
SECOND PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 20, rue Thalia, entre les rues Bacchus et Dryades.
Poll No 2—A l'encoignure des rues Euterpe et St Charles.
TROISIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 6, au coin des rues Commerce et St Joseph.
Poll No 2—A l'encoignure des rues Annunciation et Poeyfarré.
QUATRIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 18 rue Calliope, entre Naïades et Carondelet.
Poll No 2—Au No 322 rue des Remparts, près de l'encoignure Calliope.
CINQUIEME PRECINCT.
A la maison de pompe de la Compagnie No 2, Tchoupitoulas, près l'encoignure des rues Natchez.
Poll No 2—Au No 167 rue Tchoupitoulas, entre les rues Girod et Lafayette.
SIXIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe enseignée des rues Perdido et Carondelet.
Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 5, rue Girod entre les rues St Charles et Carondelet.
SEPTIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 14, rue de la Compagnie, près Mamie.
Poll No 2—Coin des rues Girod et Rampart.
Poll No 3—Coin des rues Liberty et Poydras.

DEUXIEME DISTRICT.
HUITIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
Poll No 2—Au No 126 du Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.
NEUVIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie d'Echelles No 4 rue du Bassin, près Conti.
Poll No 2—Au coin des rues Conti et Robertson.
DIXIEME PRECINCT.
Poll No 1—Au No 12, Maisons Pontalba, rue St-Pierre entre Levée et Chartres.
Poll No 2—Au No 167 1/2, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.
ONZIEME PRECINCT.
Poll No 1—Au Bureau du Député du Commissaire des rues, au coin des rues St Pierre et Chartres.
Poll No 2—Au No 15, rue Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.
DOUZIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 16, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 21, au coin des rues St-Pie et Claiborne.
TREIZIEME PRECINCT.
Poll No 1—Au No 63, rue St-Philippe, près de la boîte école des garçons.
Poll No 2—A la boutique No 126, rue St-Philippe, entre Remparts et Bourgogne.
QUATORZIEME PRECINCT.
Poll No 1—Au coin sud des rues Robertson et Hôpital.
Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie Vigilant, No 3, au coin des rues Johnson et Galvez.

TROISIEME DISTRICT.
QUINZIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison, rue des Français, entre Casacalvo et Moreau.
Poll No 2—A une maison, coin des rues Union et Grands Hommes.
SEIZIEME PRECINCT.
Poll No 1—A l'école Le Breton, au coin des rues Bienville et Chemin du Bayou.
Poll No 2—A une maison au coin des rues Kerlerec et Derbigny.
DIX-SEPTIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe, à Milneburg.
DIX-HUITIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison à l'encoignure des Champs-Elysées et de la rue des Grands Hommes.
Poll No 2—A une maison No 304 rue Amour, entre les rues Marigny et Champs-Elysées.
DIX-NEUVIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison No 128 rue Urquhart, entre les rues Marigny et Mandeville.
Poll No 2—A une maison No 136, rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny.
VINGTIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison à l'encoignure des rues Louisa et Urquhart.
Poll No 2—A une maison à l'encoignure des rues Louisa et Levée.
VINGT-UNIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison à l'encoignure des rues Levée et Indépendance.
Poll No 2—Au California Saw Mill, rue de la Levée, entre Congrès et Indépendance.

QUATRIEME DISTRICT.
VINGT-DEUXIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de la Compagnie d'Echelles rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.
Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 22, rue Tchoupitoulas, près Seraparu.
VINGT-TROISIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe compagnie No 23, Washington Avenue, entre les rues Magazine et Camp.
Poll No 2—A l'encoignure des rues Laurel et Toledano.

ALGER.
La partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi—A la maison de Cour.

Un des polls dans chacun des precincts ci-dessus désignés, excepté le septième, est connu comme le poll No 1 et l'autre comme le poll No 2; et tous les votants résidant dans chaque precinct, dont les noms commencent avec toute lettre initiale de A à K, les deux lettres inclusivement, auront seuls le droit de voter au poll No 1; et tous les dits votants dont les noms commencent avec toute lettre initiale de L à Z, les deux lettres inclusivement, auront seuls le droit de voter au poll No 2.

Un des trois polls dans le septième precinct est connu et désigné comme le poll No 1, un autre comme le poll No 2, et le troisième comme le poll No 3; et tous les votants du dit precinct dont les noms commencent avec toute lettre initiale de A à G, les deux lettres inclusivement, auront seuls le droit de voter au poll No 1; et tous les dits votants dont les noms commencent avec toute lettre de H à N, les deux lettres inclusivement, auront seuls le droit de voter au poll No 2; et tous les votants dont les noms commencent avec toute lettre initiale de O à Z, les deux lettres inclusivement, auront le droit de voter au poll No 3.

L'élection des membres de la Chambre des Représentants à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, pour remplir la vacance actuelle dans le Troisième District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, sera tenue aux polls établis pour le 3e, le 6e et le 7e precincts, lesquels precincts composent le dit District Représentatif.

L'élection pour remplir la vacance dans le Conseil des Aldermen, causée par la retraite de l'Alderman Nixon, aura lieu dans les mêmes bureaux que ceux désignés pour les officiers de Paroisse, dans le Premier District Municipal de la dite ville.

Par ordre du Bureau Central des Commissaires.
R. L. LYNCH, secrétaire.

J. J. ALBERT,
No 14, Bourbon No 14, au premier,
OFFRE à vendre en gros, un grand assortiment de [illegible].

Grand Bal Paré,
Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans, au profit des Victimes de la Guadeloupe, à la salle de l'Opéra,
LE SAMEDI 5 MAI 1866.
DIRECTEURS:
Jh. Girod, Jh. Trotot, J. J. Bonnafé, G. Boué, Jh. Leblanc, P. P. Chebert, J. Schweitzer, A. Dudonnent, L. Duperron, M. Barthe, L. Médal, L. Marchand, J. Buisaard, L. Noras, M. Borie, P. Turberg, F. Coulon, A. Paris, P. Degeorge, [illegible] Co. Mangin, L. Lobon, L. Lefmac, L. Lemel, J. Eché, M. Fidel, L. Genin, [illegible], Jh. Duchein.
PRIX DU BILLET .... $2 00.
Aucune dame ne sera admise sans invitation personnelle.
On peut se procurer des cartes et des invitations de dames chez Mrs Jch. Leblanc, Vieille Levée 253. A. Dudonnent, coin Royale et St-Louis. J. J. Bonnafé rue de la Levée No 11 (2me District.) L. Philippe, coin Baronne et Poydras, ainsi que chez tous les directeurs.
La réunion du comité est fixée tous les Vendredis, à sept heures du soir, à l'Asile.
Par ordre des directeurs.
G. BOUÉ, secrétaire.

Steamers de la Nlle-Orléans et de Mobile.
—Départ tous les jours.—
STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS, LIGNE MORGAN.
POUR MOBILE.
Départ, JEUDI, 26 du courant, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi, du chemin de fer Pontchartrain.
Le steamer neuf LOUISE, [illegible] Jas. Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus et transportera les malles des Etats-Unis.
Les connaissements seront signés au bureau de Fagnan jusqu'à 3 heures et demie P. M.
Il ne sera pas reçu de fret après 2 heures et demie P. M.
Fret à 25 pour cent de moins que les prix demandés sur les cartes.
I. C. HARRIS,
coin des rues Camp et Commune.

POUR MATAMOROS.
La goelette, fine voilière et de 1ère classe, ELIZABETH, N. C. Clark, capt., ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, Poteau 19, Second District, ou au No 27, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.

POUR BORDEAUX.
Faisant suite à "Les Bons Fils."
Le navire français de première classe ST. YVES, capitaine Camus, partira pour le port ci-dessus, dans les premiers jours du mois prochain.
Pour fret s'adresser à W. R. BUDDENDORFF, 175, rue Commune.

CAFE RIO.
H. T. LONSDALE
COURTIER DE CAFE,
134 ......Rue Gravier...... 134
ANNONCE à ses anciens amis et clients qu'il a en magasin
10,000 sacs de café Rio,
de bonne et de première qualité, qu'il vendra, comme par le passé, en lots de 50 sacs et davantage, au gré des acheteurs.

En débarquement des navires HARVEST HOME et DEODATA, venant du Havre et de Bordeaux.
VINS en caisses et en barriques,
PETITS POIS et CHAMPIGNONS,
FROMAGE DE GRUYERE FRAIS.
DAMES-JEANNES de 5 et 2 gallons, &c.
A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 & 31 rue Bienville.

AVIS.
ON a besoin immédiatement d'une femme blanche pour s'occuper du ménage.
S'adresser chez Mme SOPHIE SEEUWES, au coin des rues Bienville et Royale.

Vente de Maïs.
IL sera vendu, à l'enchère publique, à la presse Brokers', au coin de la rue Tchoupitoulas et du Chemin Félicité, LUNDI 30 avril 1866,
12,000 SACS DE MAIS
Conditions—comptant, en monnaie courante nationale.
Le maïs devra être enlevé immédiatement après la vente.
La vente commencera à 10 heures du matin.
Par ordre du colonel C. G. Sawtelle, Q. M. en chef.
E. J. STRANG, Bvt. Col. et A. Q. M.

FIGARO.
LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et vendra un bel assortiment de CIGARES de la HAVANE de ces marques— Flor de Prensados, Londres de Cortes, Operas, Entreactos, &c.
Il a reçu également, 40,000 paquets de CIGARETTES.
F. RIVAS.
Rue de la Commune, No 181, au premier.

TURNER,
PHOTOGRAPHE,
Rue du Camp, No 37.
A réduit le prix de ses Cartes de Visite à $3.00 la douzaine pendant les mois d'été.
IVORYTYPES faits photographiquement et finis par des artistes de premier ordre.
PHOTOGRAPHIE de toutes grandeurs, au naturel ou coloriées, et qui défient la concurrence.

AVIS.
JE ne payerai aucune DETTE contractée en mon nom par autre que par moi personnellement, ou sans mon autorisation écrite. Et je ne serai responsable d'aucun engagement souscrit sans mon autorisation.
C. TOLEDANO.
Nouvelle-Orléans, 23 avril 1866.

NOURRICE.
UNE française nouvellement arrivée désirerait trouver, dans une famille, une place de NOURRICE. S'adresser à la laiterie de M. Grand Pierre, près du Pont du Bayou.

Demande de maison à louer.
On demande à louer pour le premier septembre ou le premier octobre prochain, une MAISON avec ou sans meubles, contenant 5 à 6 chambres exclusivement de celles pour domestiques, à proximité des chars de la ville et ayant le gaz et le water-works. S'adresser à C. P., boîte 1353, à la Poste.

Sœurs de Ste-Croix.
La foire annoncée comme devant avoir lieu au Mechanics Institute, dans la salle de la Législature, au profit de l'Asile des Orphelins de l'Immaculée Conception, Troisième District, doit s'ouvrir le 30 AVRIL, au MASONIC HALL, rue St-Charles.

Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs, Conserves, Fruits, Bouchons.
En débarquement du navire CELERITAS, de Bordeaux.
Câpres à l'huile, Patés de foie gras truffés, Galantines truffées, Perdreaux rotis truffés, Terrines de foie gras truffées, Truffes du Perigord, Vermouth, Absinthe, Fruits au jus et à l'eau-de-vie, Liqueurs assorties, [illegible] Champagne de Tessaint Gosyer, successeur de l'ancienne maison Godart.
Vin rouge en barriques et en caisses,
Eaux-de-Vie en caisses et en futailles,
20 balles de Bouchons de tous genres.
A vendre par H. PIUSSAN, 15, rue Conti.

Dr. P. G. A. KAUFMANN,
RESIDENCE, JOSEPHINE, 24.
Consultations, de midi à deux heures,
Au Mechanics Institute.

Bureau d'Immigration.
LE Dr. P. G. A. A. KAUFMANN sera tous les jours, de midi jusqu'à deux heures, à son bureau (Mechanics Institute) pour donner des renseignements au sujet de l'immigration.

ALCOHOL! ALCOHOL!
10 BARILS alcohol 95 o/o, qualité supérieure, venant d'être reçus, à vendre par
CUSACHS & ODDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe.

336,700 CIGARES DE LA HAVANE
Reçus par les derniers arrivages, un magnifique stock composé des marques les mieux connues, telles que Partagas, Corona, Intimidad, Figaro, Princes de Galles, Carolina, Walter Scott, Antonio Murias, Meridianas, &c.—grosseurs assorties: Londres, Brevas, Londres Chicos, Conchas, Especiales, Media-Regalias, Neguerios, &c. A vendre à des prix très modérés, par JAYME MAGI, importateur, Rue de la Commune, No 72.

Saison d'été.
ARTICLES DE MODE.
W. DAUPHIN,
66, Customhouse St. 66.
GRAND DEBALLAGE
PAILLE,
RUBANS,
FLEURS ET PLUMES,
BLONDES, CREPES, &c.
Les avantages dont jouit cette maison lui permettent d'offrir son stock à des prix excessivement réduits.
80, Leonard St. — 66, rue de la Douane.
NEW-YORK. — NLLE-ORLEANS.

MACARONI, VERMICELLI,
Huile, Fromage, &c, &c.
1000 caisses pâtes assorties d'Italie;
20 paniers huile, [illegible];
[illegible]
A vendre par PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille Levée, Nos 62 et 64.

CONFISERIE DE L'OPERA.
Angle des rues Bourbon et Toulouse.
VICTOR PROUTDAME annonce au public qu'il a fait l'achat de l'établissement de J. Humbert, et qu'il fera tous ses efforts pour soutenir, la bonne réputation dont jouit cette confiserie.
L'on trouvera dans ses SALONS de LUNCH: Café, Chocolat, Pâtés truffés, Dindes, Mayonnaise, Sorbets aux huîtres, &c. &c.. Repas de noces et pour familles. Aussi, Bonbons et fruits des plus fins, ainsi que du vrai Prince Régent, au Vin chaud, au Kirsch et au Kirsch.

Demande de Nourrice.
ON désire trouver une NOURRICE, qui consentirait à aller au Nord durant cet été. [illegible].

Dr J. M. MAGRE,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
[illegible]

A VENDRE
UN PIANO D'ERARD en parfait état; un SECRETAIRE Louis XV en marqueterie avec cuivres dorés, un petit GUERIDON mosaïque, bois de Rose, avec cuivres dorés; ARMOIRE à glace, BIBLIOTHEQUE chêne, CHAISES fantaisie, GLACES, &c.
S'adresser tous les jours de 9 heures à 3 heures, rue Royale, 145, au premier.

ORGUE-ALEXANDRE.
On vendra à l'amiable un bel ORGUE-ALEXANDRE ayant dix jeux, propre à la musique de salon ou à la musique d'église. L'instrument est en parfait état et est de qualité supérieure.—S'adresser de 9 heures à midi, rue Royale, No 145, au 1er.

MARCHANDISES SECHES
A
Très bon marché
VENTE ANNUELLE.
HAGGERTY FRERES,
133.........RUE DU CANAL.........133
Commenceront LUNDI, leur vente annuelle de MARCHANDISES SECHES.
Ils offriront, au prix coûtant, tout leur stock d'articles importés et, au-dessous du prix coûtant, toutes leurs marchandises du pays. Les acheteurs sont invités à venir s'assurer des prix avant d'acheter ailleurs, car il faut que le stock entier soit vendu positivement et de suite.
HAGGERTY FRERES.

Marchandises Françaises.
L'ATTENTION des marchands est appelée sur les articles suivants reçus d'Europe par les derniers steamers:
Soieries noires, rubans, éventails;
Corsets, parapluies, ombrelles, jarretelles;
Coutils blanc, gris, fantaisie, Duck blanc;
Alpacas, tamises, mérinos noirs;
Draps et casimirs noirs;
Mouchoirs batiste, dits cholley;
Mouchoirs de tête, bonneterie,
Toile Cretonne pour draps;
Nappes et serviettes taille Cretonne;
Fleurs artificielles, devants de chemises;
Chemises devants toile, dits madapolam;
Jaconas, percales, brillantés imprimés;
Indiennes chamois unies, dits de Rouen;
Jaconas, percales, nansous, mousselines, &c.
Ces marchandises seront offertes aux plus bas prix du marché, en lots au gré des acheteurs, au No 123, rue St-Louis entre Chartres et Levée.

85 Rue de Chartres. 85.
COIN CONTI.
FABRIQUE DE CHOCOLAT & CONFISERIE
SODA ET GATEAUX.
D. LOPEZ
A L'ANCIEN LOCAL
Il fournit, pour les REPAS et les MARIAGES, de la PATISSERIE et des CHOCOLATS.
85, RUE DE CHARTRES, coin CONTI.

BANQUE D'AMERIQUE.
Nlle-Orléans, 24 avril 1866.
AVIS est donné qu'à partir du 1er mai prochain, les heures d'affaires de cette Banque seront: de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi.
AM. FORTIER, caissier.

JACKSON STORE.
Encoignure Chartres et Ste-Anne.
NOUS appelons l'attention de nos amis et du public en général sur les articles suivants, reçus par les derniers steamers d'Europe et du Nord [illegible]:
[illegible]
TURCOTTE & LAROSE.

BUREAU DU SURINTENDANT
Cie. du Télégraphe Américain,
MOBILE, 21 AVRIL 1866.
AVIS! AVIS!!
Aux capitaines de bateaux à vapeur, embarcations à voiles, &c., passant par les Rigolets.
VOUS êtes requis de ne pas jeter l'ancre dans le voisinage des câbles sous-marins près de l'entrée des Rigolets, conformément à la loi de la Législature de la Louisiane.
« Acte relatif aux lignes télégraphiques »
[illegible]
CHARLES G. MERIWETHER,
Surintendant, 2me District, 1me Division.

Graines de coton. Graines de coton.
RECOLTE DE 1865.
Graines dites Petit Gulf, Boyd's Prolific, Dean et PROLIFIC CLUSTER.
Egalement—Un petit lot de graines de coton longue-soie, (des Iles), en sacs de quatre boisseaux—en état d'être expédiés.
Ces graines sont garanties de premier choix.
A vendre par J. H. H. HEDGES, rue Carondelet No 25, au premier.

Huile d'Olive, Vermouth, Sardines
EAU DE FLEURS D'ORANGER, &c.
A VENDRE PAR
A. ROCHEREAU & Co.,
Nos 16 & 18, RUE ST. LOUIS.
100 caisses HUILE D'OLIVE J. Piagaioi—12 bout.
100 paniers do do do do
50 do do do do 24 1/2 bout.
50 caisses do do do do
75 caisses VERMOUTH.
200 do SARDINES différentes marques,
100 do EAU DE FLEURS D'ORANGER, différents modèles.

Champagne! Champagne!
A VENDRE PAR
A. ROCHEREAU & Co.,
NOS 16 & 18 RUE ST-LOUIS.
400 paniers CHAMPAGNE Krug & Co., grandes bouteilles,
200 do do do petites bouteilles,
Nouvellement importés par les steamers Florida et Caroline via Liverpool.

Vin en Bques. Vin en Caisses.
A VENDRE PAR
A. ROCHEREAU & Co.,
Nos 16 & 18 RUE ST-LOUIS.
40 bques Vin rouge, BLAYE. P. DANDICOLLE & Co
50 do do BACALAN, BLANCHY Frères & Co
50 do do ST-LOUBES, L. MERIC aîné;
30 do do TRESSES, DUPUY & SAMAZEUILH
20 do do BOURG. BENTEGEAT;
20 do do PALUS, Supérieur,
20 do do MONTFERRAND, do
30 demi-bques vin rouge, PALUS de MACAU, JUILLIA
5 do do BETRIC MARGAUX,
200 caisses vin rouge, J. J. DUVERGIER Jne. & Co
100 do do ST-JULIEN, E. C. & C.
50 do do do 1/2 bout.
25 do do GRUAU LAROSE;
25 do do CHATEAU-LATOUR;
20 do do très supérieur, différents crus;
100 do vin blanc.
Nlle-Orléans, le 5 avril 1866.

Eaux-de-vie. Eaux-de-vie.
A VENDRE PAR
A. ROCHEREAU & Co.,
Nos 16 & 18, RUE ST-LOUIS.
20 barriques EAU-DE-VIE J. HENNESSY & Co,
10 do do CASTILLON 1815,
5 quarts do J. B. GODARD, Couronne,
10 barriques do do
10 do do HIVERT, PELLEVOISIN & Co
10 do do J. DESMARIES FILS,
10 do do FIN BOIS,
5 quarts do RAYNAL & Co, 1863,
20 barriques do do
5 quarts do A. BONNIOT & Co,
10 barriques do do
10 do do ROBERT,
15 do do MERCURY BRAND,
10 do do TAILLASSON 1850,
5 do do [illegible] 1815, très-fine,
5 do do CENTRAL SOCIETY 1858,
10 do do 1863.
—Aussi—
200 caisses des meilleures marques ci-dessus.

BLANCHIN & GIRAUD,
62, VIEILLE LEVEE.
EN débarquement des navires Atlantic, Constantia et Jupiter, de Bordeaux—
[illegible]

DOUANE DES ETATS-UNIS.
BUREAU DU COLLECTEUR.
Nouvelle-Orléans, Lne. 23 avril 1866.
LES marchandises ci-après décrites ayant été saisies pour violation des lois du revenu—avis est donné qu'à moins que les personnes qui les réclament viennent présenter leurs réclamations conformément à la loi, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront cette date, les marchandises seront annoncées et vendues à l'enchère publique, ainsi que le veut une loi du Congrès, laquelle a été approuvée le 2 avril 1844 et amendée par une loi approuvée le 28 février 1865.
[illegible]
WM. P. KELLOGG,
Collecteur de la Douane.

Bureau du Board des Assureurs.
Nlle-Orléans, 21 avril 1866.
LES Compagnies d'Assurance qui composent ce Board et dont la liste est publiée ci-dessous, fermeront leurs bureaux tous les jours, à 4 heures de l'après-midi, à partir du 1er mai prochain.
JAMES H. WHEELER, secrétaire.
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent,
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home,
Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane,
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands,
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun,
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens,
Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
Compagnie d'Assurance de l'Union,
Compagnie d'Assurance du Hope,
Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane,
Compagnie d'Assurance du Star,
Compagnie d'Assurance Germania

En débarquement du navire Jupiter, de Bordeaux.
132 barriques VIN rouge pour famille,
652 caisses VIN rouge Medoc,
420 do VIN blanc Ht Sauternes.
A vendre par A. CARRIERE, 25 Bienville.

Fromages! Bière Anglaise! Absinthe! &c.
100 caisses Fromages de Hollande,
20 boucauts Fromage Gruyère de J. L. Martin,
100 barils Bière Anglaise Allsopp 1/2 bties,
50 barils do do de grande btle,
150 caisses Absinthe suisse E. Pernod,
100 caisses petits Pois et Champignons au naturel,
En débarquement du steamer ALABAMA, de Liverpool.
A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.

EN débarquement de l'AUGUSTE, de Bordeaux—
10 caisses LIQUEURS
SOUTIEN DE LA VIEILLESSE,
A vendre par PIAGGIO FRERES, 62 et 64, Vieille Levée.

Genièvre! absynthe! kirsch, liqueurs, &c.
5 pipes genièvre de Hollande, marque de l'Aigle,
100 caisses absinthe, marque E. Pernod,
20 do do kirsch, marque Lecoultre
10 do liqueurs de la Chartreuse, véritable,
10 do fromage de Hollande, frais,
En débarquement du steamer Alabama et à vendre par PIAGGIO FRERES, 62 et 64, rue de la Vieille Levée.

GRANDE SAVANE
A 3 milles au-dessous des Casernes.
500 arpents parfaitement enclos pour recevoir des animaux en pâturage. S'adresser sur les lieux.

Avis de Société.
JEAN MARIE LAMON, Bordeaux. | B. TIBLIER, Nouvelle-Orléans.
UNE société a été formée entre les soussignés, sous la raison sociale de B. Tiblier & Co., pour l'importation et la vente des produits de Bordeaux et Marseille.
JEAN MARIE LAMON,
B. TIBLIER,
14, rue Conti, N.-O.

En débarquement et à vendre.
Navire CELERITAS, de Bordeaux.
100 barriques VIN rouge, différentes qualités,
1000 caisses VIN rouge et blanc, différentes qualités,
300 caisses FRUITS à l'eau-de-vie,
300 paniers QUIGNOLET,
100 caisses Absinthe "Ed. Pernod,"
do KIRSH
50 paniers CHAMPAGNE grandes et demie, "Perrier,"
10 1/2 barriques VIN blanc,
25 caisses SARDINES 1/4 boîtes,
10 barils VINAIGRE,
10 balles BOUCHONS assortis,
10 1/4 EAU-DE-VIE, "Pinet Castillon & Co,"
15 1/4 do "Albert, Marrett & Co,"
15 1/4 do Rochelle, "Pellevoisin Frères,"
15 1/4 do do "A. Seignette,"
15 1/4 do do "Vivandière,"
Attendu par FREDERIC GUSTAVE, de Marseille.
300 paniers HUILE d'olive "Plagniol,"
200 caisses VERMOUTH, Noilly Pratt & Co,"
100 do MUSCAT Frontignan,
25 do EAU de fleur d'oranger.
B. TIBLIER & Co, 14, rue Conti.

Quartier-général de la Division militaire du Golfe.
Nlle-Orléans, Louisiane, 11 avril 1866.
ORDRES GENERAUX No 6.
Toutes personnes s'embarquant à la Nlle-Orléans, Louisiane, pour les ports de Vera Cruz, Tampico ou Matamoros, devront d'abord obtenir une passe du maréchal-prévôt général, au quartier-général de cette Division, lequel prendra telles mesures qu'il jugera nécessaires pour exécuter le présent ordre.
Par ordre du major-général P. H. SHERIDAN.
GEO. L. HARTSUFF,
Assistant adjudant-général.
Officiel: GEORGE LEE,
Assistant adjudant-général.

CHAMPAGNE...... CHAMPAGNE
CHS. FARRE, Reims,
FOURNISSEUR des Cours de France, de Prusse, d'Espagne et du célèbre Wellington Club à Londres.
Vins de Sellery, Cabinet et Grand Vin Impérial, à vendre au débarquement du S. C. Winthrop, en lots au gré des acheteurs, par J. J. HERR, Coin Gravier et Levée.

LUNETTES.
LES personnes dont la vue est affaiblie trouveront chez C. DUHAMEL, 48 rue de Chartres des verres qui les aideront et les soulageront.
M. C. Duhamel recommande particulièrement ses verres cylindriques achromatiques, qu'une expérience de plusieurs années a démontré être les plus aisés aux yeux [illegible].
Lunettes en gros pour le commerce.
Atelier pour les travaux en cuivre.
Réparation de toutes sortes d'instruments.
Maison d'achat et commission à Paris, rue Lamartine, No 29.

CIGARES ET TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE.
Reçu par les steamers Mexico, Ocres et le brick Morris,
350,000 CIGARES
TELS que Media Regalias,—Londres,—Lordres de Corte,—Flor de Prensados,—Conchas,—Regalia de la Reina,—Reinitas,—Regalia Britanica, &c., &c., des marques Figaro,—Apolo,—Idolica,—Sultan,—Rubi, Clay,—Calhoun,—Webster,—Terre de Maintenon, &c.
31 balles de tabac pour capes et tripes.
A vendre au plus bas prix du marché par J. GUMA, 84, rue de la Commune.

VINS et EAUX-DE-VIE.
MANUEL,
IMPORTATEUR de vins, eaux-de-vie, sardines, huile, etc.; le tout vendu à des prix qui défient toute concurrence. On trouvera aussi les eaux-de-vie du pays, le whisky, brandy, rhum. Aperçu de quelques prix: Bordeaux en baril, à $38, whisky, brandy, eau-de-vie de France, à $1 75 le gallon.
50, RUE DUMAINE,
entre Chartres et Royale. Ouvert tous les jours de bon matin jusqu'à six heures du soir.

A VENDRE A L'AMIABLE.
Une petite maison portant le No 187, rue St Pierre, entre Remparts et Bourgogne.
S'adresser à la Boulangerie des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.

PERDU.
Une jeune chienne jaune et blanche, répondant au nom de DIANE. Une récompense libérale sera donnée à celui qui la ramènera au No 62, Vieille Levée, ou au No 261, rue St Philippe.

AVIS.
UN JEUNE HOMME, ayant un peu de pratique de la pharmacie, et parlant le français et l'anglais, cherche à s'employer. S'adresser au mot, à la boîte No 1318.

AVIS.
Le steamer ALABAMA, arrivé de New-York, est en débarquement aux poteaux 19 et 20, Premier District, [illegible].
G. L. LAUGHLAND, No 64, rue des Magasins.

CERCLE FRANCAIS.
Nouvelle-Orléans, 21 avril 1866.
[illegible]
CH. BORREAU.

CANDIDATURES.
V. GEBODIAS,
Titulaire actuel, est candidat pour la place de COLLECTEUR de Taxes d'Etat dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans.—Election, lundi, 7 mai 1866.

C. B. LANG,
Titulaire actuel, est candidat pour la place de COLLECTEUR de taxes d'Etat dans le Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans.

J. MILTON RELF,
Candidat indépendant,
A la place de Greffier de la Deuxième Cour de District.

Messieurs les éditeurs de l'ABEILLE,
Veuillez annoncer que
EDOUARD HERMANN LEHMANN
est candidat à la place de greffier de la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans. L'élection a lieu le 7 mai 1866.

Veuillez annoncer que JOHN WELLS est candidat à la place de Juge de Paix, dans le Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans, et désigné comme Quatrième Juge de Paix de la dite ville de la Nlle-Orléans par la loi de 1866. Election le 7 mai.

WHEELOCK, FINLAY & CO,
DROGUISTES ET IMPORTATEURS EN GROS,
Au coin des rues Magazine et Gravier,
Offrent, aux plus bas prix, les articles suivants, importés directement, en débarquement de la barque au plaine Eliza et des steamers Alabama et Carolina—
25 boucauts SEL DE SOUDE,
800 boucauts BI CARBE DE SOUDE,
200 caisses VITRES FRANCAISES, assorties,
3 boucauts GELATINE DE COX,
10 MOUTARDE de Coleman, contenants en verre et en fer-blanc,
20 grosses de SAVON brut Windsor, de Low.

Médicaments français patentés.
Un assortiment complet de médicaments français les plus recherchés.

EN MAGASIN
100 caisses SAVON de Castille,
5 boucauts AMMONIAC CARB.
5 caisses SHELLAC, gomme,
5 caisses ASSAFOETIDA, prime,
5 caisses OPIUM de Turquie,
20 caisses ACIDE TARTARIQUE, anglais,
100 sacs CACHOU,
50 barils ALUN, en morceaux,
20 barils ALUN, en poudre,
300 livres COPAHU, pur,
25 barils BORAX raffiné, anglais,
25 barils huile PALMA CHRISTI, No 1,
25 barillets EMERI, assorti,
100 grosses de VINS,
500 livres SUCRE DE PLOMB, anglais,
100 livres CALOMEL, anglais,
200 livres BLUE MASS,
100 IOD. POTASSE, anglaise et française,
200 onces SULFATE DE QUININE, français.

En magasin—Un assortiment de EFFERVESCENT GRANULAR MEDICINAL PREPARATIONS (préparations médicinales granulaires) de MM. T. Morson & Son et M. Bishop, de Londres.
Agents de MM. Bailey & Watt, de Londres, pour la vente de leurs célèbres PREPARATIONS dont on trouvera constamment un stock complet dans l'établissement.
Une grande variété de
PRODUITS CHIMIQUES FINS ANGLAIS,
—et de—
EXTRAITS ANGLAIS.

Avis de Bureau de Poste.
JUSQU'A nouvel ordre, les malles seront fermées, au bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans, comme suit:
Les malles du Nord et de l'Est, par la voie de Mobile, tous les jours à 3 heures et demie de l'après-midi, excepté le dimanche, où la fermeture a lieu à 11 heures du matin.
Les malles de l'Ouest par le chemin de fer de Jackson, tous les jours, à 6 heures du matin.
Les malles du Brashear, &c. par le chemin de fer des Opelousas, tous les jours, excepté le dimanche, à 6 heures du matin.
Les malles de Galveston, Indianola et Sud et Ouest du Texas, par le steamer Morgan les mercredis et les dimanches, à 7 heures du matin.
Les malles de Natchez, Baton-Rouge, etc., par les bateaux à vapeur Atlantic et Mississippi, tous les jours, excepté le dimanche, à 4 heures de l'après-midi.
Les malles de la Côte jusqu'aux bureaux de Poste jusqu'à Bayou Sara, par le bateau à vapeur Laurel Hill, les mercredis et les samedis, à 4 heures de l'après-midi.
Les malles pour le Nord Est du Texas et la Rivière Rouge, trois fois par semaine, à 4 heures de l'après-midi.
Les malles de la Rivière Ouachita, les mercredis et les samedis, à 5 heures de l'après-midi.
HEURES DE BUREAU. Le Bureau de Poste s'ouvre à 8 heures du matin et se ferme à 4 heures de l'après-midi. Les bureaux connus sous le nom de "General Delivery" et "Merchants Delivery" resteront ouverts jusqu'à 7 heures du soir.
LES DIMANCHES—Le Bureau de Poste s'ouvre à 9 heures du matin et se ferme à midi.
S. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

AVIS.
16 avril 1866.
A PARTIR d'aujourd'hui, M. JAMES MILTENBERGER, de cette ville, est associé dans notre maison.
J. E. VILLAVASO & CO.
Nous continuerons les affaires de produits de l'Ouest, de foin et de corde d'emballage, à l'ancien bureau, No 55, rue des Magasins.

CHAUSSURES.
BLANCAND & GUITET,
No 6 RUE VIEILLE-LEVEE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.
MARCHANDS EN GROS
de Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.

Produits de l'Ile de Cuba.
1047 caisses sucre, blanc, jaune et brun, pour épiceries,
1,381,000 cigares, des marques et formes assorties,
40,000 paquets cigarettes de la célèbre marque La Honradez,
20 boucauts de mélasse, Muscovado,
20 barils de mélasse Muscovado, (choisie) première,
20 barils de miel d'abeilles, (blanc),
20 sacs de café du vert,
20 balles tabac, pour tripes et capes,
20 bottes de pâte de goyave,
20 barils vin blanc d'Espagne.
En Douane et en magasin, à vendre par E. TROISGROS.
Nos 35 et 37 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

AUX MAISONS FRANCAISES.
UN FRANÇAIS marié, parlant et écrivant parfaitement l'anglais, ayant été pendant de longues années employé dans le commerce en France et en Angleterre, demande un emploi. Ecrire au bureau de l'ABEILLE rue de Chartres, initiales A. B.

LOUIS BUSH, Thibodeaux, Lafourche. — F. S. GOODE, Houma, Terrebonne.
J. S. GOODE, Thibodeaux, Lafourche.
BUSH & GOODE,
AVOCATS,
EXERCENT leur profession dans les paroisses Ascension, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie et ce qu'à la Nouvelle-Orléans, pour ce qui regarde les affaires portées en appel devant la Cour Suprême.

AVIS.
LE soussigné annonce respectueusement qu'il a été chargé [illegible].
J. REBATTU,
No 38 rue St. Anne entre Chartres et Royale.

GERMANIA
Compagnie d'Assurances.
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Bureau No 130, rue Gravier, entre St Charles et Camp
Capital $500,000,
Avec privilège de le porter à $1,000,000.
CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière. Elle rend 20 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de la place.
C. F. FORSTER, Vice-Président. — D. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.
Directeurs:
J. H. Eimer, W. E. Schmidt, F. A. Luling, A. Bruhn, H. Zuberbier, Theo. Schorr, H. F. Klumpp, C. L. Forster, C. Fay, M. W. Schwartz, D. Michel, Aug. Kornig, F. Wintz, Geo. Merz, Louis Schwarz, C. L. L. Mayer, Chas Bendix, Chas Loeffler, M. Blaum, L. F. Berje, O. H. Kaestendick, Julius Hoerner, F. Rickert, F. Claren.

Modes et Nouveautés.
LA MAISON DERBES
Ayant complété son assortiment de marchandises pour le printemps, annonce à sa clientèle que tout le stock sera vendu vingt-cinq pour cent au dessous du prix de la place.
L'assortiment se compose de RUBANS HAUTE NOUVEAUTE, CHAPEAUX paille et crin assortis FLEURS, PLUMES, COURONNES, un très beau choix GANTS, MITAINES, DENTELLES valenciennes, guipures, Cluny et Blondes, TULLES, BOBINET à mouches, PARASOLS et PARAPLUIES, ORNEMENTS et GARNITURES en grande variété, et toutes les fournitures à l'usage des modistes.
40, rue Bienville, au Premier

DEMANDE.
ON demande UN BON DOMESTIQUE DE MAISON (homme ou femme de couleur) pour servir en service de suite. S'adresser coin Esplanade et Derbigny, Troisième District.

SOULIERS-SABOTS.
LE soussigné vient de recevoir de Bordeaux, par le navire Atlantic, un envoi de SOULIERS SABOTS, en cuir gras et en peau vache, qu'il vendra à des prix réduits, à son magasin de gros.
EUGENE DUCOS, No 28, rue Poydras.

A VENDRE,
ONZE ARPENTS DE TERRE, face au Chemin de Gentilly, ayant une profondeur de vingt arpents. [illegible].
E. ROGER & CO., encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille-Levée.